

Bulletin du Prieuré Saint-François-de-Sales

APOSTOL

Septembre 2024 - N° 188

Rouergue, Languedoc et Roussillon

EDITORIAL

par l'abbé Louis-Marie Berthe

Juger avec objectivité

Bien des difficultés quotidiennes proviennent d'un manque de jugement. Qu'est-ce à dire ? On n'apprécie pas la réalité des faits telle qu'elle est objectivement. On ne juge pas correctement de telle situation particulière. Il ne s'agit pas ici des erreurs, qui affectent notre connaissance de Dieu, de l'humanité ou du monde matériel : des erreurs qu'on pourrait appeler « théoriques ». Mais il s'agit de se tromper sur le comportement d'un proche ; de mal interpréter un message écrit ou oral, en lui donnant un sens qu'il n'a pas ; de ne pas comprendre les réactions émotionnelles des autres ; de faire des rapprochements - qui n'ont pas lieu d'être - entre deux faits indépendants ; d'attribuer telle cause extraordinaire à un phénomène qui s'explique plus simplement par les lois de la nature… Notre regard, fasciné par des détails ou des aspects de la réalité, oublie de la considérer dans sa totalité : vision superficielle qui aboutit à se méprendre partiellement, voire totalement.

Ces erreurs de jugement pratique peuvent avoir des conséquences plus ou moins graves, parfois dramatiques. Dans la mesure où on agit en fonction de la manière dont on apprécie la réalité, il va sans dire qu'une erreur de jugement peut conduire à des décisions insensées, qui vont à l'encontre de notre bien et de notre bonheur. Ce n'est malheureusement pas rare… et cet article n'a d'autre but que de mettre le doigt sur un problème souvent rencontré.

Comment en arrivons-nous là ? Plusieurs causes sont à signaler, à commencer par des affections non maîtrisées : la colère brouille les yeux et empêche l'homme d'être raisonnable. C'est pourquoi il ne faudrait jamais déclencher la colère avant que la situation ne soit sereinement appréciée et jugée ! L'amour et la haine, le désir ou la répugnance, la tristesse ou la joie peuvent modifier profondément notre regard sur l'autre au point de le déformer. Mais il y a aussi les fausses pensées : les préjugés ou *a priori*, les ignorances qui s'ignorent, les idées erronées que nous traînons sans toujours le savoir ; elles contribuent aussi, en conditionnant notre intelligence, à mal juger de situations particulières. Il y a encore les erreurs de raisonnement : untel a dit cela ; or untel a fait cela ; donc son dire est vrai ou faux ; ou bien les erreurs de méthode : pour savoir ce qu'il faut penser de telle personne, groupe ou société, je regarde ce qu'en disent les médias ou les réseaux sociaux. Inutile d'ajouter que la fréquentation des écrans n'aide pas à bien juger des situations : en favorisant l'immédiateté de l'information et en recherchant le sensationnel ou l'émotionnel, les écrans empêchent souvent le recul, le temps et la réflexion nécessaires pour juger avec justesse des diverses situations auxquelles nous sommes confrontés.

Apprendre à juger avec objectivité des situations devient un impératif. Sans

→ Suite fin de la page 2

ET NOS CREDIDIMVS CARITATI

Le mot du fondateur

« Et nous voulons instaurer le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est la devise de saint Pie X, notre saint Patron, saint Patron de notre Fraternité.

Cette devise, c'est la solution de tous les problèmes, économiques, politiques, problème moral, problèmes de toutes sortes, spirituels, tous les problèmes dépendent du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous sommes faits pour vivre en Notre Seigneur Jésus-Christ, avec Notre Seigneur Jésus-Christ, par Notre Seigneur Jésus-Christ, pour aboutir à Lui, puisqu'il est Dieu et que Dieu c'est le Ciel ».

Mgr Lefebvre

Éduquer au bien !

La conscience morale d'un enfant ? C'est celle des parents ! Il se réfère à leurs paroles et à leurs choix pour se faire un jugement sur ce qui se fait et ne se fait pas ; en un mot, pour distinguer le bien et le mal. Former sa conscience est capital, car pour choisir le bien, l'enfant doit d'abord le discerner pour pouvoir ensuite le choisir par sa liberté !

Car votre enfant possède une volonté qui est libre. « L'homme est doué de raison, et par là il est semblable à Dieu, créé libre et maître de ses actes » dit Saint Irénée. Voilà ce que doit viser votre éducation : rendre votre enfant maître de ses actes, apte à aimer et à servir Dieu et son prochain, avec l'assistance de la grâce.



On voit ainsi le vrai sens de la liberté donnée par Dieu : c'est **une liberté pour le bien** ; elle s'y développe, car elle est faite pour lui, alors qu'elle se dégrade et se perd si elle le refuse pour le mal. Elle n'est pas antérieure à notre nature donnée par notre Créateur et orientée vers lui, mais la « suit » : elle a donc Dieu pour finalité à travers le bien, la justice et la charité. Rappelons-nous que le bien est ce qui est conforme à notre nature humaine (bien comprise !) ; le mal, c'est le contraire, tout simplement…

Prenons l'exemple de « l'autre ». Il est trop clair que l'enfant est tout tourné vers lui-même et qu'il faut donc le former à penser aux autres. Seul l'exemple de ses parents lui fera prendre conscience que, comme Dieu « existe », les autres « existent » eux aussi ; et qu'il ne faut pas les penser qu'en fonction de nous, mais « en eux-mêmes et pour eux-mêmes ». Par conséquent les mauvais exemples d'indifférence, d'utilitarisme ou de mépris n'éduqueront pas sa volonté libre à choisir le bien mais le mal !

N'abandonnez pas votre enfant pour le laisser à la merci de son sens moral à l'état de germe ! Il y a des abandons « moraux » pires que des abandons physiques… Au contraire, éduquez votre enfant à maîtriser sa liberté, à en faire bon usage, à s'en rendre maître ; sinon, par faiblesse ou par malice, il sera l'esclave de ses passions et de ses caprices : il sera faible et influençable.

Apprenez-lui à aimer le bien pour lui-même, de façon désintéressée : il aura un cœur pur. Faites-lui comprendre que sa bonne intention (par exemple, éviter une punition à son frère) ne rend pas bon son mensonge (car un but bon ne purifie pas un acte mauvais) : il sera droit. **Habituez-le** à voir la vérité et à la dire : il sera honnête. Habituez-le à la privation et à la frustration : il deviendra fort. Habituez-le au sacrifice : il sera endurant. Habituez-le à souffrir avec courage : il sera persévérant. Habituez-le à servir : il aura le sens de l'effort. Habituez-le à partager : il sera généreux et joyeux.

Veillez à son enseignement religieux : il tiendra compte des lumières de sa foi. Enseignez-lui à aimer Dieu et ses commandements qui lui montrent les chemins du bonheur avec Dieu et proscrivent les chemins qui détournent de lui : il aura la crainte de faire de la peine à l'être aimé en manquant à son amour ; il saura qu'il est aimé de Dieu et qu'il doit l'aimer en retour en disant « non » au péché. **Enseignez-lui la confiance en Dieu** - « tout est possible à celui qui croit », «ce que Dieu commande, il le rend possible par sa grâce » - il ne se découragera pas. Enseignez-lui à aimer son prochain sans l'utiliser : il sera bon. Habituez-le à recourir au Seigneur et sa Mère : il sera humble.

Alors, vous l'aurez rendu suffisamment libre pour faire le bien. Comment ? En lui permettant, par l'éducation et l'exercice, **d'acquérir des habitudes fermes à faire le bien**, à savoir des vertus morales vivifiées par la foi, l'espérance et la charité : la prudence, qui l'aidera à discerner son vrai bien et les moyens de l'accomplir ; la justice, qui lui fera vouloir fermement rendre ses devoirs à Dieu et au prochain ; la force, qui le fera tenir bon dans la pratique du bien ; la tempérance, qui modèrera l'attrait des plaisirs sensibles.

Vous l'aurez orienté vers Jésus-Christ qui est le Chemin, la Vérité et la Vie !

Suite et fin de l'éditorial

doute nous ne sommes pas égaux sur ce point : certains ont une aptitude naturelle pour cela, quand d'autres en manquent tout à fait. Mais il est possible pour chacun de progresser : mettre à distance ses émotions et ses écrans ; contrôler la vérité de nos idées toutes faites et la logique de nos raisonnements ; se référer à des personnes connues pour leur jugement sûr et juste ou faire vérifier ses jugements par des personnes sages : voilà autant de pistes pour nous aider à remédier à nos manques de jugement et à leurs malheureuses conséquences. Bonne rentrée !

Ceindre ses reins

« Que vos reins soient ceints et vos lampes allumées ». Ce verset de saint Luc (12, 35), repris dans la liturgie d'un confesseur non pontife, peut poser question.



Si les juifs ne portaient ordinairement pas de ceinture dans la maison, ni même au dehors, ils s'en servaient toutefois pour travailler, pour servir à table (Lc 12, 37 ; 17, 7) ou pour partir en voyage. En retenant des vêtements flottants avec la ceinture, le travail, le service ou la marche en étaient facilités. On se souvient que Jésus se ceignit d'un linge juste avant de laver les pieds de ses disciples (Jn 13, 4). Et Tobie découvre ainsi l'archange Raphaël au seuil de sa maison : « un beau jeune homme, debout et ceint, comme disposé à se mettre en route » (Tb 5, 4).

« Ceignez vos reins » signifie donc : soyez toujours prêts à accomplir les œuvres du Maître ; que rien n'entrave votre marche et ne vous empêche d'avancer ; soyez toujours disposés à servir. « Avoir aux reins la ceinture, c'est être prêt pour la vie active et pratique. Telle est en effet la tenue des serviteurs » remarque un ancien commentateur.

Un autre type d'interprétation se base sur le fait que les reins désignent le siège de la vigueur physique et de la fonction génératrice. La ceinture signifie alors les privations et pénitences qu'exige la vie spirituelle. Judas Maccabée et ses soldats ont les reins ceints de toile à sac (2 Mac 10, 25) et saint Jean-Baptiste, dans son désert, porte une ceinture de cuir autour des reins (Mc 1, 6). Saint Grégoire commente : nous ceignons nos reins « lorsque nous comprimons par la continence les passions de la chair » et saint Augustin élargit : lorsque nous ne nous laissons pas « aller à l'amour des choses du monde ».

Dans sa 1ère épître, saint Pierre reprend la même image et résume cette double signification : « Ceignez les reins de votre esprit, soyez vigilants » (1 P 1, 13).

Bénédictions pour les malades

Le Rituel est le livre des bénédictions que le prêtre a pouvoir de faire. On y trouve en outre les rites de tous les sacrements, excepté la messe (qui est dans le Missel), et l'ordre (qui est au Pontifical de l'évêque).



La première bénédiction est pour les malades adultes que le prêtre se doit de visiter (Titre 6, Ch. 4). Il s'agit d'une personne affligée d'une maladie qui ne met pas sa vie en danger (autrement elle devrait recevoir dès que possible l'Extrême-Onction). Toutefois il s'agit d'une longue bénédiction, où le prêtre lit quatre évangiles, et peut même ajouter des psaumes et des litanies (de la pénitence). Le rituel autorise le prêtre à faire plus court et à supprimer des passages. Dans les oraisons diverses le prêtre demande que « soit rendue parfaitement la santé première », que « la maladie ayant fuit, le malade guéri puisse bénir le saint Nom de Dieu », ou « qu'ayant retrouvé la santé il puisse rejoindre l'Église dans l'action de grâce ». Un moment il pose la main droite sur la tête du malade en disant : « ils imposaient les mains aux malades, et ils étaient guéris. Que Jésus, Fils de Marie, Seigneur et Sauveur du monde, avec les mérites et l'intercession de ses Apôtres, Pierre et Paul, et de tous les saints, te soit propice et miséricordieux. Amen » Pour finir est donnée la bénédiction par le signe de croix et l'aspersion d'eau bénite.

Il y a deux autres bénédictions des malades proposées dans le rituel. Une pour les enfants (Titre 9) où le prêtre fait des oraisons, impose la main et lit le Prologue de saint Jean (n°6). L'autre est celle que l'on utilise le plus souvent pour un adulte malade. (n°7) : elle consiste en trois oraisons et une imposition des mains où le prêtre dit : « Que le Seigneur Jésus-Christ soit près de toi pour te défendre ; en toi pour te conserver ; devant toi pour te guider ; derrière toi pour te protéger ; au-dessus de toi pour te bénir ; Lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles ».

À cela s'ajoutent des bénédictions pour une clinique ou un médicament, etc. prouvant combien l'Église a de la sollicitude et des ressources pour ses membres malades.

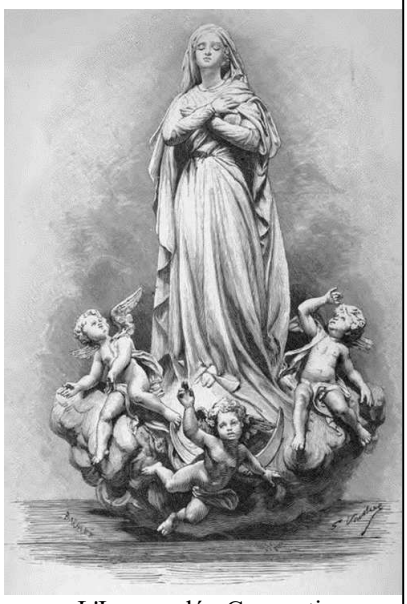
Le curé qui a lancé le Banyuls

Il s'appelle François Rous, né à Prades le 4 novembre 1828. Ordonné prêtre à 24 ans pour le diocèse de Perpignan-Elne, il y assure divers ministères : professeur au Petit-Séminaire de Prades ; vicaire à Rivesaltes puis à la paroisse Saint-Mathieu de Perpignan ; enfin curé de Saint-Estève, puis d'Estagel, puis de Néfiach avant de diriger à partir de 1871 la paroisse de Banyuls-sur-Mer, où il meurt en 1897.



Abbé François Rous par Aristide Maillol

Là l'église romane « Saint Jean de la Rectorie » est alors inadaptée pour accueillir les 2400 habitants de la paroisse. Dès 1871 est posée la première pierre de la nouvelle église paroissiale de Banyuls-sur-Mer et le curé commande une statue de la Vierge Marie au sculpteur Alexandre Oliva pour le maître-autel. Le gros œuvre est terminé en 1887. La somme dépensée, 162 000 francs or, dépasse largement les estimations des devis. Aussi, afin de recueillir tous les fonds nécessaires, il eut l'idée de se lancer dans le commerce de vin. Car Banyuls, une des cures les plus importantes du diocèse, est aussi riche de son terroir viticole. L'abbé Rous, qui possède le sens du commerce, crée une fondation à laquelle il donne le nom « d'œuvre du vin de messe », œuvre commerciale qui est loin d'être unique en France : il s'agit de vendre aux paroisses de divers évêchés, du vin de Banyuls pour la célébration de la messe. Le clergé constitue un réseau de distribution et une clientèle fidèle. Il achète aux viticulteurs banyulencs le vin, achète des celliers pour le stocker, fait éditer des prospectus, des tarifs, qu'il diffuse dans les diocèses de France. Il y propose un vin blanc pour la messe, un petit grenache pour le plaisir. L'abbé profite du passage de la voie de chemin de fer qui aboutit à Cerbère en 1878 pour l'expédition des colis. Le projet de l'abbé Rous devient vite une affaire prospère qui finança bien au-delà de ses espérances la construction de l'église : il construisit également l'église et le presbytère de Cerbère, paroisse voisine érigée en succursale, ainsi qu'une école libre sur Banyuls.



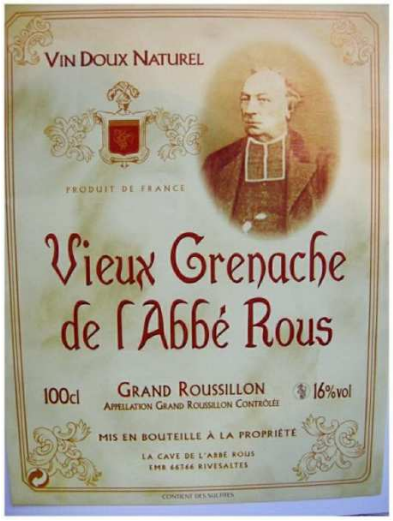
L'Immaculée-Conception par Alexandre Oliva - 1887 Gravure de Vuillier

Cette prospérité n'est toutefois pas du goût de tout le monde… L'abbé Roca, vicaire général, prévient le préfet de cette situation qu'il juge irrégulière : le clergé concordataire est payé par le gouvernement et appartient à la catégorie des fonctionnaires publics. Un curé peut-il faire du commerce sous le couvert du conseil de fabrique ? Le préfet des Pyrénées-Orientales en 1872, alerte le ministre des cultes qui de son côté ne voit aucune faute.

Mais après avoir attisé la colère anticléricale, l'abbé Rous tombe sous le coup d'une décision du conseil du département qui le 14 avril 1888, vote l'interdiction du commerce aux ecclésiastiques. Le curé se rend. Il transfère la raison sociale de l'œuvre tout en restant discrètement son gestionnaire jusqu'à sa mort en 1897.



L'église de l'Immaculée-Conception n'a guère mieux terminé : la façade s'effondra en 1922 sous le poids de la statue de fonte qui ornait le pignon. Puis la voûte se fissura, les murs s'enfonçant peu à peu dans les sables. Elle est démolie en 1968.



Mais les vins de Banyuls, jusqu'à présent confondus avec les autres vins du Roussillon, sont désormais connus au-delà du département.

À Fabrègues

Après monsieur l'abbé Héry au mois de juin, l'abbé Foutel prête ses services, première semaine de juillet, pour la prédication d'une retraite à Caussade. Ce sont ensuite les prêtres du prieuré, qui partent tour à tour en vacances, profitant de la présence de prêtres de passage pour s'absenter un dimanche.



Début août, une troisième sœur vient rejoindre à Fabrègues les deux dominicaines enseignantes, pour faire désormais une vraie communauté.

La traditionnelle procession du 15 août se fait cette année dans les rues de Fabrègues.

Dernière semaine d'août, monsieur l'abbé Berthe suit sa retraite annuelle.



En Aveyron

La fête de l'Assomption a donné l'occasion aux fidèles de l'Aveyron, de Rodez comme de Millau, d'honorer la Vierge Marie, Reine de France, mais encore de dire au-revoir à monsieur l'abbé Foutel et de le remercier pour cette année de ministère, trop vite passée. De la région il emporte comme souvenir le fameux couteau Laguiole... dans sa poche.









Chronique du prieuré et de nos chapelles

À Narbonne

La rentrée approche avec ses messes hebdomadaires du vendredi et du samedi à partir du 6 septembre. Cet été a été marqué par notre belle et fervente procession du 15 août, en plein cœur de ville jusqu'à la statue de Notre-Dame-du-Pont, au bord du canal de la Robine. Puisque c'était un jour de marché, il y avait grande affluence sur la promenade,





et notre arrivée, croix et statue de Notre-Dame en tête, a fait forte et agréable impression sur beaucoup ! À tel point que la satisfaction, voire l'admiration, se lisaient sur les visages et que plusieurs « spectateurs » nous ont écoutés renouveler le vœu de Louis XIII, et même, nous ont suivis jusqu'au retour à la chapelle. Ce fut donc à la fois un honneur rendu à Notre-Dame de l'Assomption et un bel acte de foi et d'apostolat !

Un peu d'humour

Un monsieur va consulter un médecin. Le docteur l'ausculte et, à un moment donné, lui dit : « Ah, Monsieur, vous avez une grosseur, là ». Le patient lui explique qu'il s'agit en fait de… son portefeuille ! Alors le docteur lui répond : « ne vous inquiétez pas, en quelques consultations, je vais vous résorber ça ! »

CARNET PAROISSIAL

Ont reçu le sacrement de baptême

En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Le mardi 16 juillet, Mme Claudie Chailleux

Le samedi 20 juillet, Léo Pastor-Rapa

Le dimanche 12 août,
Nylia et Laysson Rivière-Adèle

Se sont unis à l'église

En l'église Notre-Dame-de-Grâces à Narbonne

Le samedi 20 juillet, Monsieur Nicolas Revolte et Mademoiselle Leslie Rios-Nequis

En l'église des Saintes-Hosties à Pezilla-la-Rivière

Le samedi 27 juillet, Monsieur Jean-Clément Berteloot et Mademoiselle Emma Bacque

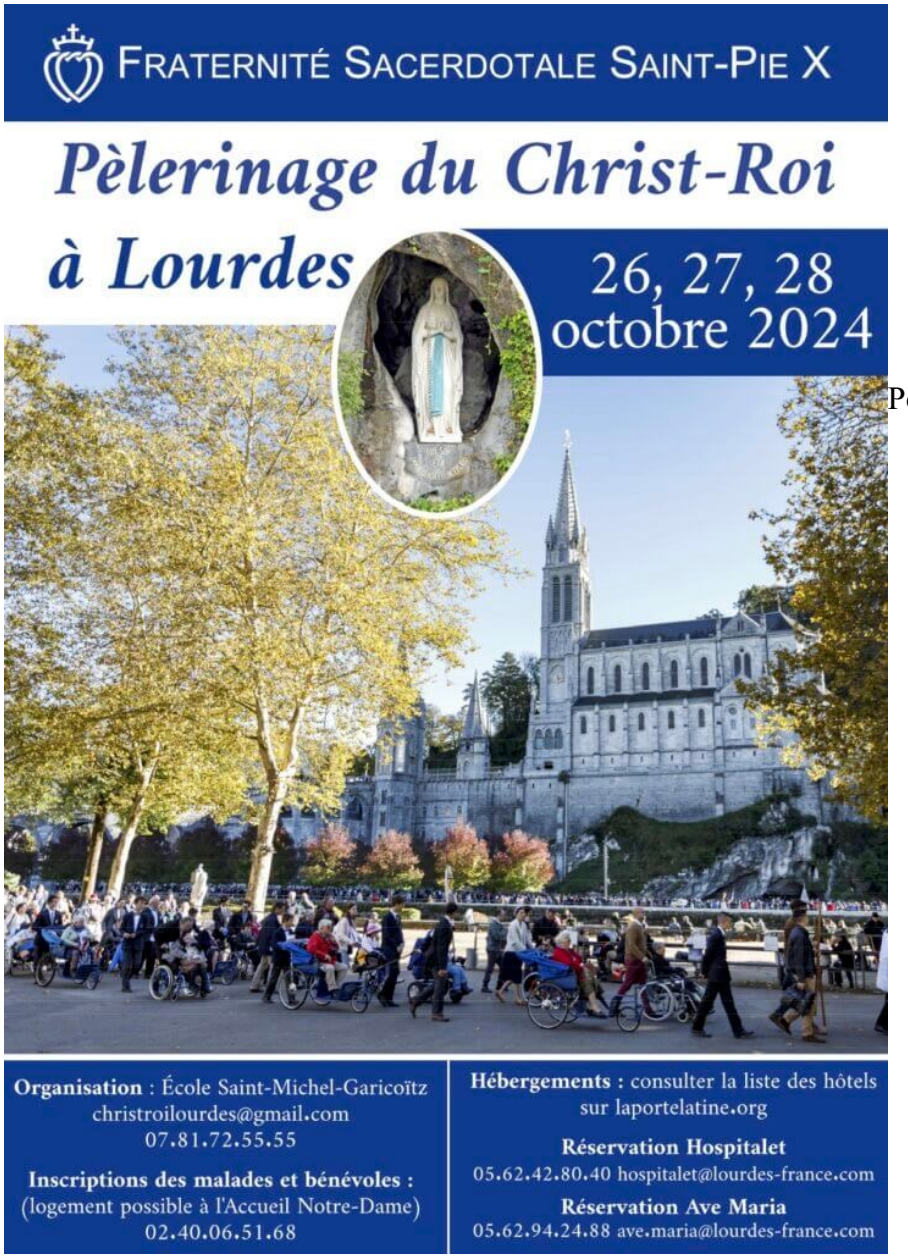
En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Le samedi 11 août, Monsieur Adrien Berthod et Mademoiselle Gwladys Antkowiak

A reçu la sépulture ecclésiastique

En l'église Notre-Dame-de-Fatima à Fabrègues

Le vendredi 23 août, Monsieur Yves Veyret



Proposition du prieuré

Le prieuré de Fabrègues vous propose un hébergement à l'Hôtel *** Saint-Sauveur : 9 rue Sainte-Marie à Lourdes, à deux pas du sanctuaire :

Pension complète : 75,00 € par personne et par jour
En ½ pension : 60,00 € par personne et par jour
Supplément pour chambre individuelle :
35 € par personne et par jour

INSCRIPTIONS
auprès de Mme LACOMBE - 06 72 12 46 78

*
• *

Autres propositions

Liste des hôtels
ayant accordé une remise
pour les pèlerins de notre pèlerinage.

HÔTELS	ADRESSE	TELEPHONE	Pension complète chambre double	Pension complète chambre simple	Demi-pension
Hôtel Estival Arriel	6, avenue Hélios	05.62.94.41.95	52 €	75 €	44 €
Hôtel d'Espagne	9, avenue du Paradis	05.62.94.50.02	57 €	87 €	53 €
Hôtel de l'Europe ***	38, avenue Peyramale	05.62.94.01.50	53 €	76 €	49 €
Hôtel du Gave	28, avenue Peyramale	07.71.58.37.00	40 €	58 €	35 €
Hôtel St Julien	41, boulevard de la Grotte	05.62.94.42.49	50 €	65 €	42 €
Hôtel Notre-Dame de France	8, avenue Peyramale	05.62.94.26.11	55 €	80 €	50 €
Hôtel Croix des Bretons	7, rue Marie St Frai	05.62.94.24.57	59 €	89 €	48 €
Hôtel Compostelle	18, rue Bernadette Soubirous	05.62.94.04.41	60 €	80 €	50 €
Hôtel St Louis de France ***	5, rue du Paradis	05.62.94.28.91	59 €	73 €	49 €
Hôtel Heliarthe	5, rue Bernadette Soubirous	05.62.94.24.96	68 €	88 €	58 €
Royal Hôtel	2, rue Saint-Joseph	05.62.94.34.73	60€	80 €	55 €
Hôtel d'Angleterre ***	4, rue Saint-Joseph	05.62.94.00.15	52 €	83 €	51 €
Pension Arbizon	3, rue des Petits Fossés	05.62.94.29.36	28€	28 €	28 €
Hôtel Cristina	42, avenue Peyramale	05.62.94.26.11	53 €	73 €	49 €
Hôtel Galilée	12, avenue Peyramale	05.62.94.21.55	54 €	79 €	46 €
Résidence St Jean (appartements)	1, rue du Paradis	05.62.46.30.07	85 € (3 pers.)	-	-
Résidence St Jean (appartements)	1, rue du Paradis	05.62.46.30.07	100 € (4 pers.)	-	-
Résidence St Jean (appartements)	1, rue du Paradis	05.62.46.30.07	115 € (5 pers.)	-	-

LES ANNONCES DU PRIEURÉ

Changement de dernière minute au prieuré : Monsieur l'abbé Haudouin Foutel, après une année passée à Fabrègues en charge de l'Aveyron, des jeunes de Montpellier et de l'aumônerie du cours Saint-Dominique-Savio, est nommé au prieuré de Tours. Il est remplacé par monsieur l'abbé Pierre-Marie Wagner, qui termine ses douze premières années de sacerdoce dans notre prieuré et école du Pays Basque.



Marche arrière !

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le dernier numéro d'*Apostol*, la communauté de Rodez restera, pour quelque temps encore, desservie par le prieuré de Fabrègues. Les Millavois devront donc attendre pour avoir la messe tous les dimanches...





Prieuré Saint-François-de-Sales de la Fraternité Saint-Pie X

1, rue Neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues

09 81 28 28 05 - 34p.fabregues@fsspx.fr

https://laportelatine.org/lieux/prieure-saint-francois-de-sales-fabregues

Autour de Montpellier	En Aveyron	À Narbonne	À Perpignan
Église Notre-Dame de Fatima 1, rue neuve-des-Horts 34 690 Fabrègues Aumônerie Saint-Pie X 45, rue de Barcelone 34 070 Montpellier Chapelle Notre-Dame de la médaille miraculeuse Rue de la chapelle 34 000 Lattes	Ancienne école de Nuces Hameau de Nuces 12 160 Moyrazès Chapelle du Sacré-Coeur Château de Cabanous 12 100 Saint-Georges-de-Luzençon	Église Notre-Dame de Grâces 12, rue de Belfort 11 100 Narbonne	Chapelle du Christ-Roi 113, avenue Maréchal Joffre 66 000 Perpignan Tél : 07 69 99 58 43
abbé Louis-Marie Berthe, Prieur louismarie.berthe@gmail.com	**abbé Pierre-Marie Wagner** 09 81 28 28 05	**abbé Laurent Perret du Cray** 06 40 97 21 38	**abbé Lionel Héry** 06 33 69 78 08 (urgence sacramentelle)

Cours Saint-Dominique Savio
1, rue neuve-des-Horts
34 690 Fabrègues

Contact : Sœurs dominicaines de la congrégation de Fanjeaux
04 67 02 42 97

Ecole Notre-Dame du Mont-Carmel
12, rue Ampère
66 000 Perpignan

Contact : abbé Laurent Perret du Cray
06 40 97 21 38